

LIMOUSIN  
**HAUTE-VIENNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 3**

Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature de l'op.	Prog.	Époque		Réf. carte
3253	Cars (Les), le château (pavillon d'entrée)	Patrice Conte (MCC)	SD	24	MOD	▲	1
3234	Dompierre-les-Églises, centre bourg	Jean-Michel Martin (INR)	OPD	23	MA		2
3245	Feytiat, le bourg	Christophe Maniquet (INR)	OPD		MA		3
3263	Limoges, Las Bessas, rue J.-Godet	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD				4
3142	Mézières-sur-Issoire, RD 951	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD	15	FER		5
3315	Mézières-sur-Issoire, Chambrotaud	Nicolas Peyne (PRI)	SP	15	FER		6
3225	Pierre-Bufferière, Chez Thoumillou	Christophe Maniquet (INR)	OPD	15	BRO		7
3256	Pierre-Bufferière, Chabanas	Sophie Defaye (INR)	OPD	15	FER		8
3310	Razès, Santrop, lac de Saint-Pardoux	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD				9
3305	Rochechouart, La Pougé-Périgord	Bernard Fabre (BEN)	SD	20	GAL		10
3316	Saint-Auvent, pont de Lascaux	Jonathan Letuppe (PRI)	SD	27	MA/MOD		11
3250	Saint-Jean-Ligoure, château haut de Châluçet (tr. 2)	Guillaume Demeure (PRI)	SD	24	MA	▲	12
3291	Saint-Priest-sous-Aixe, le pont des Piles	Jonathan Lethupe (PRI)	PRD	27	GAL	▲	13
3273	Saint-Sylvestre, Grandmont	Philippe Racinet (SUP)	FP	23	MA/MOD		14
3244	Saint-Yrieix-la-Perche, Gate-Bourdela	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	20	MA		15
3249	Solignac, place G. Dubreuil	Emmanuel Barbier (INR)	OPD	19	MA		16
3096	Verneuil-sur-Vienne, Petit Pagnac	Sophie Defaye (INR)	OPD	15/20	BRO/GAL		17
3224	Vigen (Le), rue de la Tour	Jonathan Antenni-Teillon (INR)	OPD				18
3259	Pierre-Bufferière, Saint-Hilaire-Bonneval – La Villa d'Antone et son environnement	Christelle Ducloux (BEN)	PRT	20	GAL		19
3278	Cognac-la-Forêt, St-Yrieix-sous-Aixe, St-Priest-sous-aixe, St-Cyr	Christophe Rigaud (BEN)	PRD				20
3279	Château-Chervix, Magnac-Bourg, Meuzac, Vicq-sur-Breuilh	Jérôme Lachaud (BEN)	PRD				21

▲ rapport non parvenu

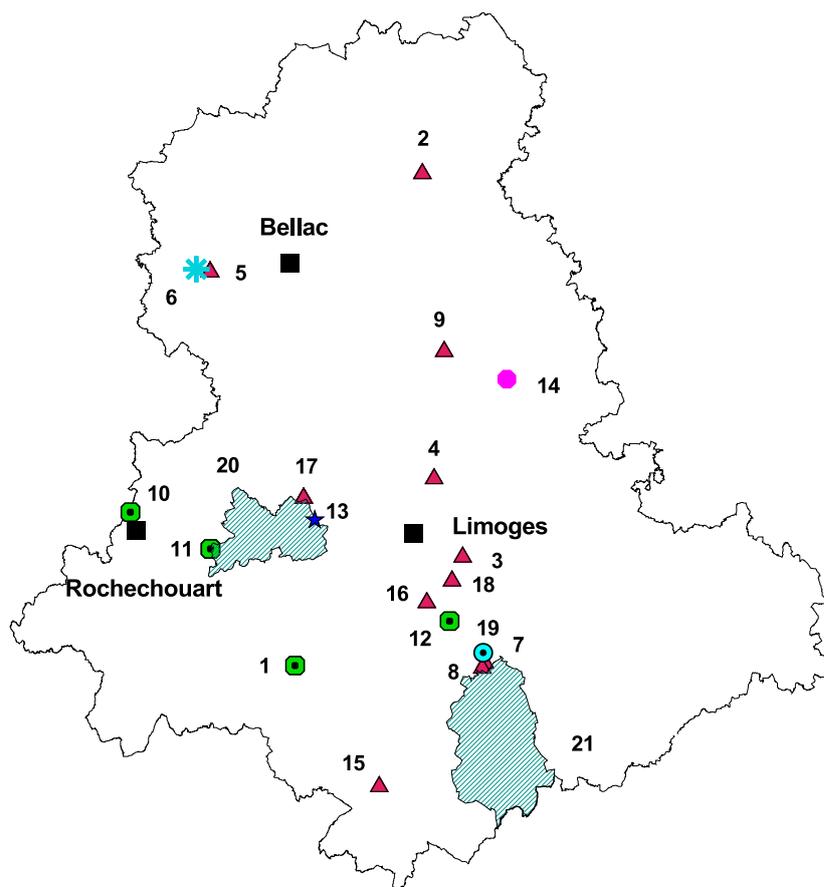
● opération non réalisée

LIMOUSIN  
**HAUTE-VIENNE**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

**Carte des opérations autorisées**

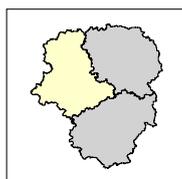
**2 0 1 3**



Opérations autorisées

- Sauvetage urgent
- Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Prospection thématique
- Prospection subaquatique
- Prospection diachronique

Échelle : 1/800 000<sup>e</sup>



La démolition des bâtiments accolés à l'ouest du pavillon sud du château des Cars, démarche intégrée au projet de mise en valeur du centre-bourg porté par la commune, a mis au jour l'élévation ouest de cette construction flanquant le boulevard entourant le château des Cars au début de l'époque moderne<sup>1</sup>. C'est dans le cadre de l'élaboration du projet d'aménagement qu'il a été effectué un relevé de cette façade jusqu'à aujourd'hui invisible car masquée par le bâtiment situé sur la parcelle 101 (voir traces de celui-ci sur la photo). La cohérence scientifique qui participe à ce type d'opération voulait que le strict relevé de l'élévation de la façade ouest s'inscrive dans un cadre plus large ; de fait, une étude globale du pavillon, intégrant les relevés en plan de ses différents niveaux et d'autres relevés complémentaires et observations ont été réalisés au cours de l'opération menée par une équipe de l'association ArchéA.

De plan sensiblement carré (7 x 6,40 m) l'édifice comporte trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage et un second étage sous comble. Le premier niveau a subi des modifications au cours du temps. Initialement une porte s'ouvrait vers le nord, côté château, et deux baies à traverse et meneau s'ouvraient côtés sud et

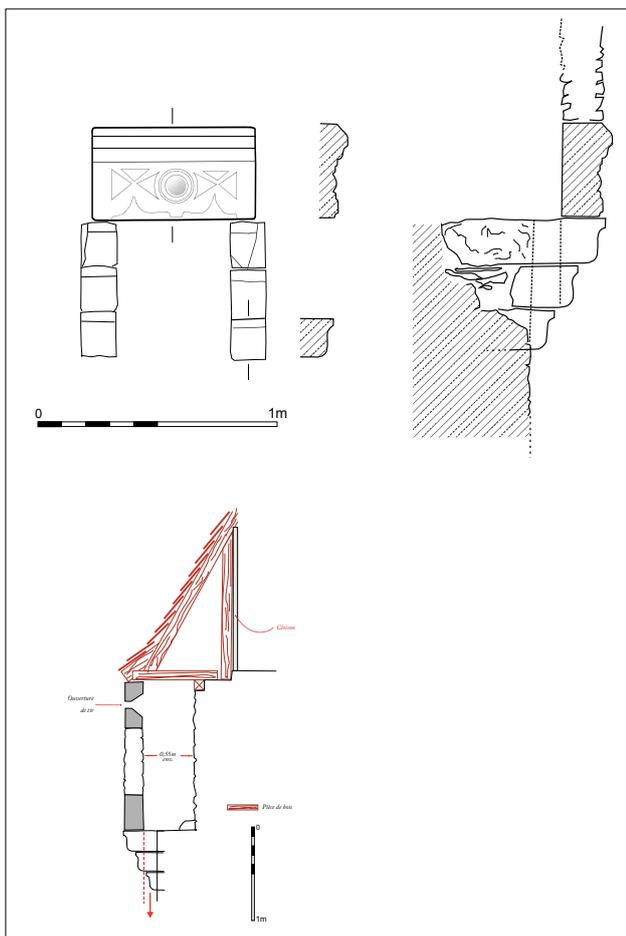


Fig. 1 : coupe du mâchicoulis et de son parapet (b) ; détail des parties inférieures (a). DAO P. Conte

est. Ultérieurement (XVIII<sup>e</sup> s. ?) un four domestique a été construit dans l'angle nord-ouest de la pièce entraînant la condamnation de la porte initiale et la création d'un nouvel accès aménagé à partir de la baie du mur est. Cette phase de modifications a également concerné l'escalier droit en bois d'accès à l'étage qui a été déplacé. À l'étage, les aménagements intérieurs sont réduits à une baie à simple traverse et une cheminée ouvragée en granite. Enfin, le dernier niveau porte en couronnement un mâchicoulis sur trois de ses côtés, seul celui donnant sur le corps de place du château en est dépourvu.

Le relevé de l'élévation du mur ouest a permis de faire de nouvelles observations sur l'organisation du bâtiment (fig. 1). Un arrachement, situé à l'angle nord-ouest, marque le contact avec le mur de clôture du



Fig. 2 : façade ouest du pavillon, après démolition des bâtiments qui le masquaient. La bâche protège l'arrachement du mur perpendiculaire du portail d'accès aux boulevards du château. On note que, dans l'ensemble, le système du mâchicoulis décoré a été préservé (cf. P. Conte)

1 Remy Chr. et al. 1993 : *Le château des Cars (Haute-Vienne)*. L'archéothèque, les cahiers d'ArchéA n°1, Limoges, 47p. ; Conte P., Hollemaert B., Rémy Ch. (ArchéA) – 2006 – *Le château des Cars (Haute-Vienne), résidence et pouvoir. Actes du colloque «Résidences du pouvoir et pouvoirs de la résidence, travaux archéologiques récents entre Loire et Pyrénées du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s.»*, Pau, Oct. 2002. Archéologie du Midi Médiéval, supplément 4, p.433-439.

boulevard qui devait également intégrer le portail d'entrée au château. Quatre consoles en encorbellement sont engagées en biais à l'angle des deux murs, vestige d'une disposition ancienne (support d'une circulation le long du mur de courtine ?) disparue lors de la construction du mâchicoulis (fig. 2). Ce dernier est bâti suivant le même principe que sur les deux autres faces : huit séries de trois consoles supportent le muret du parapet. Son rang inférieur est formé de blocs de granite quadrangulaires moulurés en partie supérieure (larmier) et décorés d'un motif central de cercle en relief entouré de séries de trois triangles et d'une double accolade en partie inférieure. À notre connaissance ce décor est propre au pavillon sud et ne se retrouve en aucun autre endroit du château. Le parapet construit en maçonnerie de lames de schiste/gneiss intègre une ouverture de tir inédite à perthuis circulaire équipé d'un guidon.

L'ensemble du dispositif semble cependant avoir une valeur défensive extrêmement faible en l'état, la largeur très réduite à l'arrière du parapet (entre 0,50 et 0,60 m) empêchant tout positionnement en arme. Des

observations antérieures menées sur le château ayant démontré le caractère factice de certaines ouvertures de tir, il est probable que ce soit également le cas pour ce pavillon.

On notera enfin qu'un ancien revêtement d'enduit ocre et épais a été repéré entre certaines consoles, il devait recouvrir les maçonneries d'origine, à l'exclusion des parties ouvragées en granite.

Cet édifice, dont la construction est à situer dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., probablement au moment des guerres de Religion, trouve peu de comparaisons régionales, ce qui lui confère tout son intérêt. Seul le pavillon flanquant l'entrée de l'abbaye de Brantôme dans le nord du Périgord peut être évoqué ici comme édifice de référence ainsi que le second pavillon conservé sur le site du château des Cars, à l'angle opposé du boulevard. Son étude sera également menée au cours de l'année 2013-2014.

Patrice Conte

## DOMPIERRE-LES-ÉGLISES

### Le bourg

Moyen Âge

Le diagnostic réalisé sur la place et aux abords de l'église paroissiale, préalablement au réaménagement des places, avait pour but de caractériser, en termes de datation, d'extension et de conservation, toutes traces d'une éventuelle activité ou occupation humaine sur ce secteur.



Fig. 1 : vue de la pierre d'angle antique en réemploi. Cl. J.-M. Martin, Inrap

On signalera en particulier la découverte d'un cimetière situé autour de l'église, ainsi que la présence de blocs antiques monumentaux en réemploi dans l'église et ses fondations qui suggèrent l'existence,

sur la place de l'église ou son environnement proche, d'un important mausolée antique (fig. 1). À moins de 100 m de la place, sur la parcelle 123b au lieu-dit Le Clos, on note également l'existence d'une maison forte entièrement détruite et dont les fossés quadrangulaires sont encore présents dans le paysage.

La problématique archéologique porte donc sur la mise en évidence d'une possible occupation antique, sur l'analyse des soubassements antiques de l'église ainsi que sur la densité et la chronologie de la nécropole.

La céramique issue du sondage 7 dans un premier niveau de remblai pourrait traduire une occupation au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.

On suppose un nivellement ou un aplanissement général du côté est de la place (au niveau du monument aux morts) ainsi qu'à l'ouest de la place Puybaudet probablement en préalable à l'édification de l'église. Les inhumations du sondage 1 semblent bien recoupées par le chevet, ce qui indiquerait qu'une bonne partie des tombes présentes sur la place sont antérieures à sa construction, donc au XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.

Un niveau de rue qui pourrait être contemporain de l'église a été identifié près du monument aux morts.

Il est important de noter l'absence totale d'une

occupation gallo-romaine sur la place, la période antique ne se signalant que par les blocs en remploi.

Jean-Michel Martin

*Moyen Âge*

## FEYTIAT

### Le bourg

Le bourg de Feytiat, situé à faible distance de Limoges, a subi une évolution très rapide ces dernières décennies. Aujourd'hui, seules quelques maisons de pierres témoignent d'une occupation aux siècles derniers et à l'extrémité sud du bourg, l'église des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. subsiste seule, avec son presbytère, entourée de préfabriqués et de constructions contemporaines. Malheureusement, aucun de ces aménagements n'avait jusqu'alors donné lieu à une intervention archéologique préalable. Le diagnostic mené en juillet 2013 dans les cours superposées de l'école communale, sous la forme de 14 tranchées, a permis d'avoir un aperçu de ce passé révolu. Cependant, seule une véritable fouille d'envergure permettrait de tirer des conclusions et des interprétations fiables.

La toute première occupation, antérieure à l'église des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., est matérialisée essentiellement par des trous de poteau (au nord et au sud de l'église) et par des fosses dont quelques-unes ont été interprétées comme de probables silos (au sud de l'église).

L'élément principal de cette occupation, et sans doute la découverte majeure, est un large fossé à caractère ostentatoire, voire défensif, en bordure orientale du jardin jouxtant l'église au sud. Il se prolongeait vers le nord sous le chœur de cette dernière. Son tracé d'ensemble reste à définir dans la mesure où il n'a été retrouvé dans aucune autre tranchée. Malheureusement, le mobilier céramique découvert n'est pas très caractéristique pour avancer une datation. Cependant quelques tessons décorés à la molette pourraient appartenir à la période carolingienne et aller jusqu'au XI<sup>e</sup> s. Il est difficile encore de préciser la nature de cette occupation. S'agit-il d'une exploitation agricole, d'un regroupement d'habitats implantés sur un terrain aux limites imposées par un fossé conséquent ? Pourrait-il s'agir d'un espace laïc fortifié ou bien encore d'un ensemble déjà à caractère religieux dont l'édifice principal primitif pourrait se situer sous la nef de l'église actuelle ? Quoiqu'il en soit, cette

dernière s'installe, au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> s., au-dessus de l'occupation primitive et du fossé qui la cernait. Au sud, la mise au jour de nombreuses sépultures témoigne de l'utilisation de ce terrain comme espace funéraire. On notera en effet qu'aucune tombe n'a été identifiée au nord et que, par conséquent, le cimetière ne devait occuper qu'un côté de l'église. Primitivement, il pouvait éventuellement se développer davantage vers l'est et autour du chœur. Par la suite le cimetière sera déplacé trois fois. La datation des tombes par le matériel résiduel qu'elles ont fourni demeure, là encore, difficile. Aucun dépôt, aucune offrande n'accompagnait les quelques individus dégagés. Deux sépultures prenaient une forme nettement anthropomorphe creusée directement dans le substrat. Ce type de tombe est clairement attribuable au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> s., ce qui concorde bien avec la datation attribuée à l'église.

Quelques structures recoupant les sépultures ou se superposant à leur comblement paraissent indiquer soit des aménagements au sein de l'espace sépulcral, soit une réoccupation à la fonction différente sur un espace qui ne sert plus aux inhumations. Certains tessons de panse de céramique évoquent les pots à cuire en céramique commune grise ou noire des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. Les traces d'une occupation de cette période pourraient donc être mises en évidence dans le cadre d'une étude archéologique plus approfondie.

Durant les périodes moderne et contemporaine et jusqu'aujourd'hui, cet espace semble garder un rôle de « jardin de curé » associé au presbytère mitoyen. Il est aujourd'hui cerné par les aménagements scolaires à l'ouest, au sud et à l'est. On constate, une fois de plus, que les abords des églises médiévales sont riches en vestiges archéologiques et donc en renseignements sur la naissance et l'évolution des villes et villages actuels.

Christophe Maniquet

## LIMOGES

Las Bessas, rue J.-Godet

L'opération de diagnostic a été motivée par le projet de construction d'un bâtiment commercial au lieu-dit Las Bessas (parcelle 84, section MR). Le projet d'aménagement sur une surface de moins d'un hectare se situe dans la zone industrielle nord dans un secteur très peu investi par les prospections archéologiques alors que les sols ont déjà été largement aménagés. Plusieurs indices d'occupations anciennes ont cependant été signalés dans ce secteur, compris en outre dans le district minier aurifère de Beaune-les-Mines. Des aurières semblent s'étendre depuis le hameau d'Aurières à l'ouest du projet jusqu'à Rilhac-Rancon à l'est. Plus au nord, elles sont localisées de Grossereix à Beaune-les-Mines. Ces exploitations ne sont pas calées chronologiquement

mais celles qui ont été fouillées en Limousin sont protohistoriques.

Au cours de la dernière décennie, ce terrain a été profondément bouleversé et a fait l'objet d'importants travaux de terrassement. La stratigraphie observée au sein des sondages est donc très hétérogène. Dans ces derniers, une couche de remblais assez épaisse (entre 1,50 et 1,80 m) repose très souvent sur le substratum (arène ou argile compacte). Les six tranchées réalisées dans l'emprise ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans la parcelle étudiée.

Jean-Michel Beausoleil

## MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE

RD 951, contournement de Mézières-sur-Issoire

*Protohistoire*

L'opération de diagnostic a porté sur le tracé du contournement de la RD 951 au nord de la commune de Mézières-sur-Issoire (surface 46 ha). Le projet routier, d'orientation nord-est/sud-ouest, se développe en arc de cercle et longe par la rive nord deux petites vallées se jetant dans l'Issoire, celle du ruisseau de la Grange Vignaud et celle du ruisseau de la Maison Blanche, cette dernière vallée étant traversée par le projet. Ce secteur appartient entièrement au bassin de la vallée de l'Issoire (affluent de la Vienne). Le paysage actuel se caractérise par un parcellaire bocager et ondulé, formé de petits plateaux, séparés par des vallons, dont l'altitude varie entre 245 m à l'est et 200 m à l'ouest.

Le socle est ici composé de roches métamorphiques (unité des gneiss de Mézières sur-Issoire). Les Paragneiss gris plagioclasiques à biotite ou à deux micas et les Orthogneiss leucocrates isogranulaires, à grain fin (leptynites), occupent l'essentiel du socle métamorphique de la région de Mézières-sur-Issoire. Le tracé de la future RD 951 traverse donc des terrains dérivés d'un substratum gneissique entaillé par des failles orientées nord-est/sud-ouest, présentant des zones d'altération notamment dans la partie est du tracé, depuis son départ jusqu'à la hauteur de la Sipièrre. Les sols rencontrés sont des « sols bruns acides » liés à la nature du substrat. Ce sont des sols peu évolués qui, de par leur acidité, sont peu propices à la conservation

des vestiges archéologiques organiques ; la terre végétale, généralement très peu épaisse (10 à 40 cm), repose directement sur les arènes ou les argiles, ce qui suggère une érosion intense des sols.

Sur l'ensemble du tracé, aucune découverte archéologique n'était formellement attestée en raison principalement d'un couvert végétal (prairies ou massifs boisés) peu favorable à la reconnaissance des sites archéologiques.

La phase de sondages mécaniques s'est déroulée du 18 mars au 18 mai 2013. Sur les 3,5 km du futur tracé routier, un total de 131 tranchées a permis de sonder 2,6 ha environ, soit 8 % de la surface exploitable et disponible, 14 se sont révélées positives. Cette intervention a permis la mise au jour de deux sites (Tr. 62 à Tr. 64 ; Tr. 78 à Tr. 84) (fig. 1) et 1 indice de site (Tr. 11) qui ont livré du mobilier en épandage dans la stratigraphie. Ces sites sont tous inédits. Tous les vestiges datent de l'âge du Fer.

A la Gane, les vestiges apparus dans les tranchées Tr. 62 à 64 (parcelles D449 et D677), en bordure de la route départementale D48, appartiennent à une occupation de la fin de l'âge du Fer. Le site occupe une position dominante, à 235 m NGF, disposé sur un replat du plateau de La Gane, orienté vers le sud-ouest, au sud du village de Bonnefont. Dix-sept structures fossoyées apparaissent sous 0,40 m de

terre végétale et sont creusées dans l'encaissant (arène gneissique).

Une concentration de structures fossoyées très arasées a été observée entre les sondages Tr. 63 et 64 (ouverture d'une fenêtre de 22,50 m de long sur 10 m de large). Une fosse et 7 trous de poteaux ont été testés manuellement, ce qui représente environ 47 % de l'ensemble des structures découvertes. Au sein de cette concentration de structures, un ensemble de trous de poteaux dessine une petite construction de plan rectangulaire avec une abside, dégageant un espace intérieur de 5 m<sup>2</sup> environ. La taille modeste de cette construction invite à y voir un grenier surélevé (réserves de céréales ou de fourrages). Le mobilier est représenté par quelques fragments informes et très érodés de céramique commune (NR : 12), ainsi que par un fragment d'épave d'amphore Dressel 1A découvert dans un trou de poteau.

Les différentes structures en creux (fosses, trous de poteau et fossés) mises au jour à La Gane constituent les vestiges d'une occupation rurale en matériaux périssables (terre et bois) de la fin de l'âge du Fer. Le type d'occupation ne peut être pour autant qualifié dans le cadre de ce diagnostic (établissement rural ?). On peut toutefois se demander si l'emprise du tracé n'est pas en limite d'une occupation plus importante ? Quoi qu'il en soit, l'érosion naturelle du plateau et les pratiques agricoles ont fait disparaître les niveaux d'occupation de ce site. Sur ce secteur, le fossé parcellaire, qui n'a pas pu être daté, participe peut-être à l'organisation spatiale de l'occupation (?). Les petites structures sont pauvres en indices matériels et/ou chronologiques. En termes de datation, il n'est donc pas possible de proposer une fourchette chronologique plus précise que celle donnée par le fragment d'amphore (fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. / première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

Au lieu-dit Chambrotaud, les tranchées 78 à 84 (parcelle D 450) ont livré des vestiges archéologiques. Les structures mises au jour sont situées sur le versant est du plateau de la Gane, largement ouvert vers le sud et le sud-ouest, à une altitude NGF variant entre 226 m et 229 m et occupent une position dominante située juste sur le rebord du plateau.

Les structures fossoyées, situés en amont de la courbe NGF 226 m, correspondent à des fosses, à des trous de poteaux et à un fossé creusés dans l'arène gneissique. Les structures apparaissent en moyenne à 0,30 m de profondeur, directement sous la terre végétale. L'érosion aratoire a bouleversé considérablement les vestiges archéologiques et il ne subsiste que les structures creusées dans le substratum, les niveaux d'occupation ayant été complètement détruits. Au total, 51 faits ont été

enregistrés. Seuls 12 faits, soit 24 % des structures découvertes, ont été testés manuellement ou à la pelle mécanique : 8 trous de poteau, 3 fosses et un fossé. La fosse et les trous de poteaux ont été fouillés par moitié. Une coupe du fossé a été réalisée.

Les structures fossoyées se répartissent principalement dans la partie centrale de l'emprise. L'ouverture d'une fenêtre de près 600 m<sup>2</sup> a permis de reconnaître 39 structures fossoyées localisées entre les sondages Tr. 79 et 82. Elles sont dans l'ensemble très arasées et pauvres en mobilier archéologique. Un alignement de trous de poteaux se développe sur un axe nord-est-sud-ouest entre les faits F.80.28 et F.80.11. Il pourrait correspondre à une clôture palissadée. La répartition des autres structures, située au nord-est de cet alignement, ne permet pour l'instant la restitution d'aucun plan d'aménagement cohérent. Dans l'environnement de ces vestiges, des structures ont été découvertes sans qu'elles puissent être de manière certaine rattachées à l'occupation principale (Tr. 83 et Tr. 82). Leur densité est lâche et assez dispersée.

La fouille des structures fossoyées du site de Chambrotaud a livré 133 fragments de céramique provenant du remplissage des faits F.79.1, F.80.5, 80.12, F.81.2, F.81.6 et F.82.1 ainsi que des tranchées Tr. 78, Tr. 81, Tr. 82 et Tr. 84, correspondant à un poids total de 2,881 kg. 22 récipients différents (NMI) ont pu être individualisés. On mentionnera également la présence d'une fusaiole dans la tranchée Tr. 84 et de fragments de parois en torchis (NR : 2 ; poids : 124 g.) dans le fait 81.6.

Ce petit corpus homogène correspond à l'assemblage de différents récipients en céramique non tournée incluant notamment des formes à épaulement associées à une forme carénée et à des petits gobelets globuleux que l'on rencontre au Hallstatt D1-2 dans les ensembles de France centrale et du bloc culturel nord occidental du Massif central. Le récipient à décor graphité signe également une appartenance culturelle forte et relativement bien représentée sur la bordure occidentale du Massif central au Hallstatt D.

Ces structures fossoyées (fosses, trous de poteaux et fossé drainant) signalent une occupation au Ha D1-2 (entre 650 et 510 av. J.-C.), certes ténue (structures arasées), mais qui laisse entrevoir localement l'existence potentielle de constructions en matériaux périssables (bâtiments). Les vestiges mis au jour caractérisent une occupation rurale ouverte du Ha D1-2. De nombreux points restent toutefois à éclaircir sur ce site. L'organisation générale des vestiges en particulier mérite assurément d'être mieux définie dans l'espace.

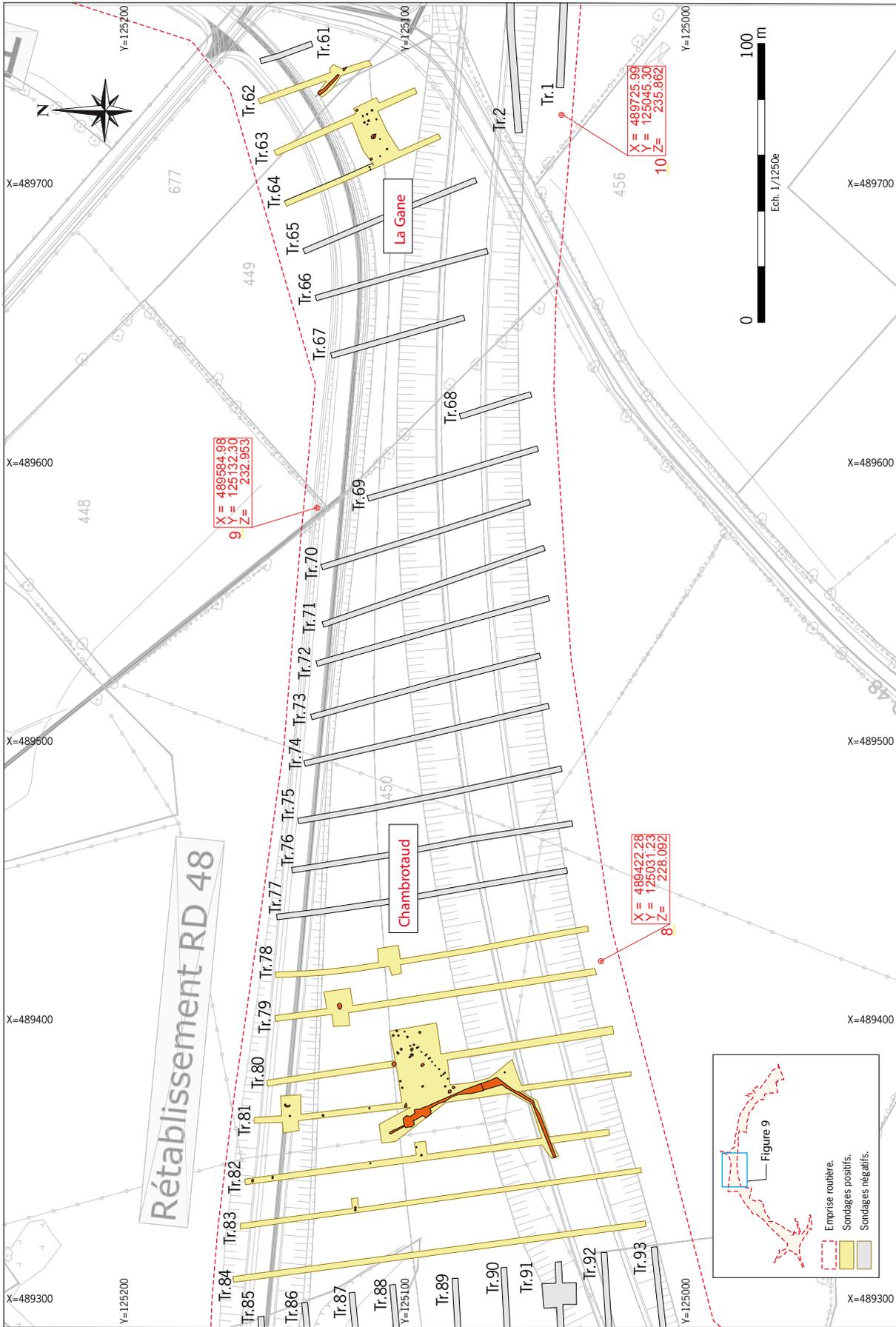


Fig. 1 : localisation des sites de La Gane et de Chambrotaud dans l'emprise du projet routier. DAO A. D'Agostino, J.-M. Beausoleil, Inrap

La fouille devrait permettre d'une part, de préciser la nature de l'occupation et le statut du site (éta- blissement rural ?) et de documenter d'autre part, des aspects comme celui de l'agriculture (étude car- pologique). La découverte de vestiges d'un site d'habitat apporterait assurément des données nou- velles pour la phase moyenne du premier âge du Fer. Les informations recueillies sur le site de Chambrotaud constituent donc des éléments par- ticulièrement importants pour l'étude des sociétés rurales du premier âge du Fer en Limousin.

Les informations acquises à travers les campagnes de sondages réalisées, au cours de ces dernières années, sur différents tracés linéaires en Limousin montrent un maillage très irrégulier de l'occupation du sol. Même s'il reste extrêmement difficile, au vu des résultats de ce type d'intervention très limitée dans l'espace, de tirer des conclusions quant à l'oc- cupation du sol aux différentes périodes, et sans faire de la position topographique un déterminisme systématique, plusieurs faits récurrents doivent être

néanmoins soulignés. Une nouvelle fois, les posi- tionnements topographiques des occupations de l'âge du Fer sont situés sur le plateau d'interfluves (Issoire/ ruisseaux de la Maison Blanche et de la Grange Vignaud). Les vestiges "organisés" de la Gane et de Chambrotaud se positionnent en effet sur les replats de pente du plateau. Qui plus est, ces sites sont implantés à proximité de terres faci- les à travailler et ayant des rendements intéressants. C'est précisément sur ce secteur, entre La Gane et Chambrotaud, que se rencontrent encore aujourd'hui les parcelles cultivées. À l'inverse, le secteur entre les lieux-dits La Sipièrre et La Tuilière présente un potentiel archéologique moindre, en raison princi- palement de la nature des terrains (formation ter- tiaire riche en argile), peu favorable à une implantation humaine, mais plus propice à accueillir une activité artisanale liée à l'exploitation de matériaux argileux.

Jean-Michel Beausoleil

*Protohistoire*

## MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE

### Chambrotaud

L'opération de fouille préventive s'est déroulée de la fin novembre à la fin décembre 2013, au lieu-dit Chambrotaud, sur le tracé de la déviation routière de Mézières-sur-Issoire. Cette commune se situe au nord-ouest du département de la Haute-Vienne, à l'ouest de Bellac et au nord des Monts de Blond. La fouille a concerné une surface de 5 600 m<sup>2</sup> cen- trée sur les vestiges. L'occupation dégagée a été cernée sur les côtés est, ouest et sud. L'extrémité nord du site n'a pas été atteinte, mais le diagnos- tic montrait une raréfaction des structures.

Les vestiges mis au jour correspondent princi- palement à une occupation de dimension modeste datée du premier âge du Fer (fig. 1). Le site est tra- versé par un chemin associé à un empierrement qui sont stratigraphiquement postérieurs aux struc- tures de l'âge du Fer. Les 160 faits anthropiques découverts montrent un arasement important. Les recoupements entre les structures sont peu fré- quents ce qui suggère une occupation de courte durée.

Une clôture composée d'une double rangée de trous de poteau de petite dimension permet de délimiter la partie sud-est du site. Elle forme un angle droit et a été repérée sur 17,60 m au sud et 8,5 m à l'est. Elle enserme les bâtiments 1 et 6, construits sur quatre poteaux et interprétés comme des greniers. Ils occupent respectivement 11 et 12,5 m<sup>2</sup>. Chacun des huit trous de poteau possède

un négatif de 0,25 m de diamètre en moyenne. Deux des trous de poteau de la clôture sont recou- pés par une des quatre fosses d'ancrage d'un ensemble interprété comme un bâtiment de plan rectangulaire. Un silo prend place dans l'espace central. Son creusement piriforme atteint 0,85 m de profondeur, pour un diamètre maximum de 1,80 m. À l'ouest, le bâtiment 5 comprenant 9 poteaux couvre une surface de 48 m<sup>2</sup>. Il est de plan rectangulaire et présente une avancée à pans cou- pés vers le sud.

Les trois foyers mis au jour pour l'ensemble de cette opération de fouille sont situés au nord, au sud et à l'est du bâtiment 5. Ils sont creusés dans le sol et mesurent en moyenne 0,60 m de diamè- tre. Celui situé au nord présente un allongement correspondant probablement à un alandier. Leur paroi présentait des traces de chauffe impor- tantes et ont rougi le substrat encaissant.

Sur l'ensemble de la fouille, 17 fosses contenant des rejets domestiques ont été rencontrées, dont 4 qui ont fourni la majeure partie du mobilier.

La céramique mise au jour comprend 3 000 restes correspondant à 125 individus. On remarque dans ce lot deux vases en céramique graphitée portant des motifs de triangles hachurés appliqués en par- tie supérieure de la surface interne. Le répertoire de forme est marqué, entre autre, par la présence

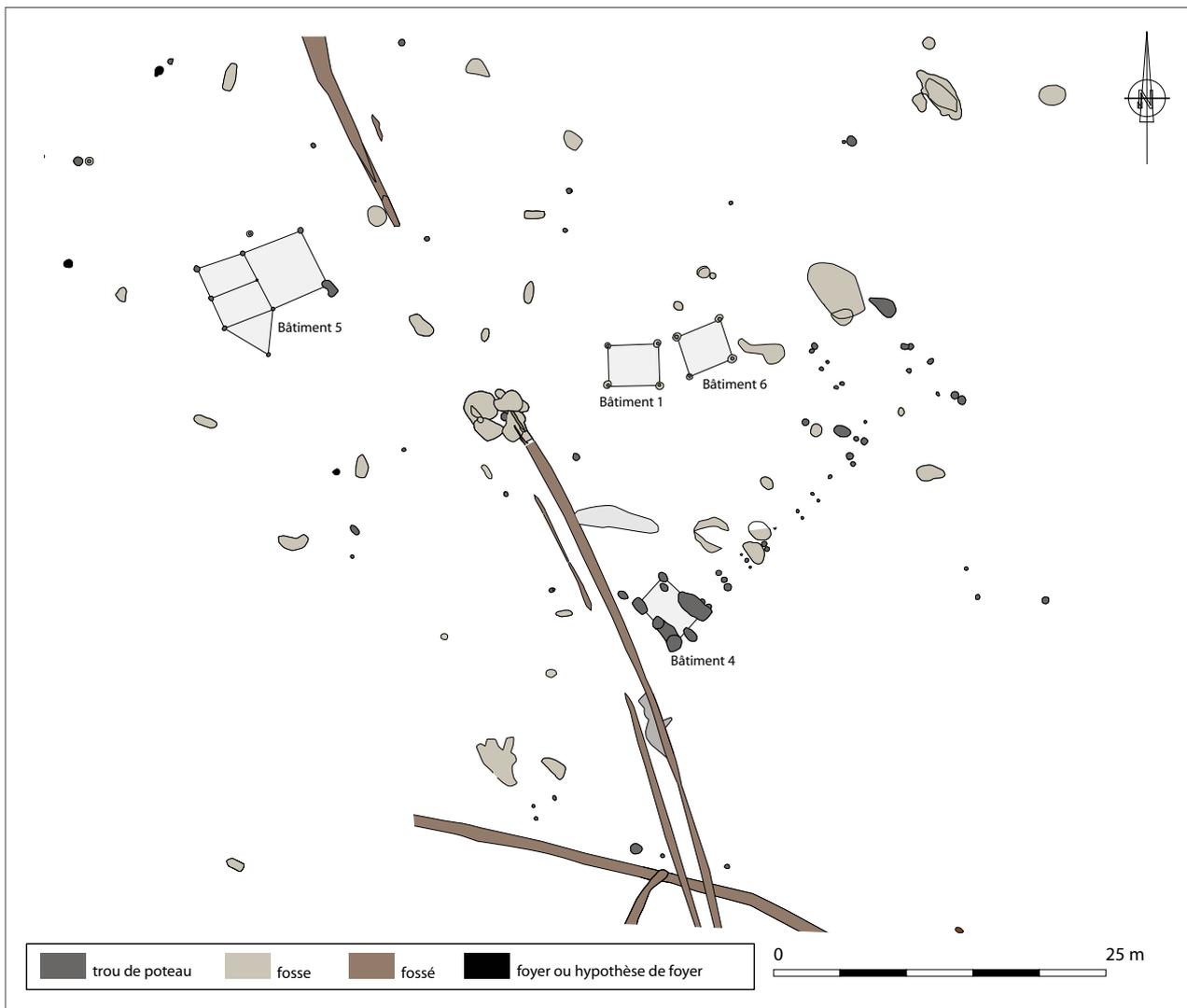


Fig. 1 : Mézières-sur-Issoire, plan général des vestiges. DAO B. Hollemaert, N. Peyne

d'écuelles tronconiques à bord en méplat, de gobelets carénés, des fonds ombiliqués et des vases de stockage en tonnelet. Cet ensemble peut être daté des phases moyenne et finale du premier âge du Fer. Aucun élément métallique n'a été mis au jour pour

le premier âge du Fer. Il est à noter la présence d'un aiguiseur en pierre et d'un broyon. Quatre fusaioles témoignent de l'activité de filage.

Nicolas Peyne

## PIERRE-BUFFIÈRE

### Chez Thoumillou

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont de la construction d'un lotissement au sud du bourg de Pierre-Bufferière. L'intervention, menée du 4 au 8 février 2013, a permis l'ouverture de 34 sondages sur une superficie totale de 29 543 m<sup>2</sup> représentant près de 8,8 % de la surface prescrite. La couche arable superficielle renfermait du mobilier contemporain, tandis que les fosses s'ouvrant dans le terrain naturel contenaient essentiellement de la céramique protohistorique ou datable de l'âge du Bronze final.

Sur les 31 creusements identifiés, ont pu être mis en évidence : 14 portions de fossés, 16 fosses et 1 trou de poteau. Si des structures ponctuelles indatables (drains, fossés...) ont été repérées au sud et à l'ouest de l'emprise, c'est dans la zone nord-est que se concentraient les creusements les plus intéressants. Ils se présentaient sous la forme de plusieurs petites fosses qui semblaient se recouper entre elles ou de grandes fosses de forme irrégulière et qui pourraient avoir permis l'extraction de matériau.

La phase terminale de l'âge du Bronze, dans le Centre-Ouest, se caractérise par une céramique très aisément reconnaissable, d'une très grande unité typologique. Celle recueillie lors du diagnostic s'intègre parfaitement dans la période du Bronze final (1200-750 avant J.-C.). Elle reste à ce jour rare et donc peu répertoriée en Limousin. On indiquera la découverte de 317 tessons de céramique, 3 éléments en terre cuite, 4 scories de fer, 2 éléments lithiques, 1 objet en fer contemporain, 1 monnaie en alliage cuivreux contemporaine. On mentionnera la présence d'écuelles tronconiques, de bols, d'une jatte, d'un godet à fond plat et de pots dont le décor préférentiel est le cordon digité collé sous le col, en haut de la panse. Les tasses et gobelets, souvent présents sur les sites de cette période, ne sont pas ici représentés. L'absence de céramique à décor graphité permet d'exclure une

occupation au premier âge du Fer. Un bloc de quartz a été prélevé ainsi qu'une pierre usée et brisée qui a pu servir de meule dormante.

Le site mis en évidence reste, à la suite de ce diagnostic, difficile à interpréter. L'abondance de céramique indiquerait la proximité d'habitats. Seul un décapage extensif en périphérie des zones de plus forte densité en structures et mobilier permettra peut-être de mieux définir la nature de cette occupation et, pourquoi pas, de cerner des plans de constructions de terre et de bois. Les vestiges mis au jour au lieu-dit Chez Thoumillou présentent un intérêt archéologique majeur dans la mesure où ils concernent une période peu étudiée et donc largement méconnue en Limousin.

Christophe Maniquet

Protohistoire

## PIERRE-BUFFIÈRE

### Chabanas

Un projet de zone d'aménagement a justifié une prescription de diagnostic sur une superficie de 3 200 m<sup>2</sup> ; les 21 sondages réalisés ont permis la reconnaissance de 8 % de l'emprise.

Des vestiges datés de l'Antiquité sont connus au nord du projet, notamment la villa d'« Antone », mais aussi des vestiges de la fin de l'âge du Fer mis au jour sous l'autoroute A20.

Une unique structure en creux a pu être localisée en limite de parcelle, vers l'ouest. Le mobilier recueilli a permis de dater cet ensemble de la Protohistoire au sens large, notamment grâce à la présence d'une dizaine de tessons. Aucun autre indice n'a été repéré en périphérie.

Sophie Defaye

## RAZES

Lac de Saint-Pardoux, Santrop

L'opération de diagnostic a été motivée par le projet d'aménagement d'un centre aquatique sur une surface de près de 1,6 ha, sur le site de Santrop, sur les bords du lac de Saint-Pardoux. Un possible site gallo-romain révélé par des ramassages de surface sur l'emprise du projet est à l'origine de la prescription. En effet, en 1976, des *tegulae*, *imbrices* et fragments de poterie ont été découverts sur ce secteur (source : carte

archéologique du SRA du Limousin). Les 17 sondages réalisés n'ont révélé la présence d'aucune occupation ancienne. Tout porte à croire que les vestiges découverts en bordure du lac ont été rapportés à l'occasion de travaux de terrassement et de l'aménagement de la plage de Santrop.

Jean-Michel Beausoleil

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des recherches du trajet et des localisations de captage de l'aqueduc principal alimentant en eau les thermes de l'agglomération antique de Chassenon, situés dans le département de la Charente. Lors des prospections pédestres menées en 2012 dans le département voisin de la Haute-Vienne, sur le cheminement possible de l'ouvrage, la découverte d'un effondrement avec la présence d'une pierre qui avait visiblement glissé verticalement et dont on ne pouvait entrevoir les dimensions, justifiaient la demande d'une intervention de sondage, d'autant plus que cette pierre portait des caractères très vraisemblablement antiques : surface visible plane portant des traces de pic, côtés visibles taillés à angle droit, matière employée : brèche d'impact dite impactite de Chassenon exogène au substrat du site. Ceci nous laissait supposer soit la présence d'une couverture d'aqueduc, soit la pierre de fermeture d'un regard d'accès.



Fig. 1 : dalle en impactite de Chassenon. Cl. Bernard Fabre

Le passage de l'aqueduc n'a malheureusement pas pu être démontré. L'effondrement repéré correspond à l'affaissement d'une grande dalle d'impactite (fig. 1) qui a glissé par l'effondrement d'un côté sur lequel elle reposait, pour protéger un puits non maçonné (fig. 2). Le remplissage de ce puits, réalisé à une époque indéterminée, se compose d'une terre comportant de nombreux galets de quartzite issus de terrasses fluviales.

Si l'on considère le dernier relevé de la perte de l'aqueduc lors de son passage en souterrain (fouille de Gabriel Rocque), dont le niveau d'altitude du canal se situe à NGF 229,88, si l'on prend comme hypothèse une pente de ce canal comprise entre 4 m/km et 2 m/km, pour une distance de 3 km de ce dernier relevé jusqu'au niveau de notre intervention, nous obtenons respectivement, une altitude NGF du canal de :  $229,88 + (4 \text{ m} \times 3) = 241,88$  et  $229,88 + (2 \text{ m} \times 3) = 235,88$ .

La présence de l'aqueduc n'a pu être avérée. Le sondage de puits s'est arrêté à 8 m, faute de moyens techniques suffisants.



Fig. 2 : puits non maçonné. Cl. Bernard Fabre

En conséquence nous pouvons être en présence soit d'un puits comblé, soit plus vraisemblablement d'une cheminée destinée à évacuer les déblais pour la réalisation d'un passage de l'aqueduc en tunnel, et dont le canal aurait une pente inférieure à 4 m/km. La pente moyenne de l'aqueduc de Cahors étant de l'ordre de 1,37 m/km, de Vienne et de Rodez de 1,16 m/km, cette théorie reste toujours valable. Pour l'accès à l'aqueduc de Limoges, construit en tunnel près de l'amphithéâtre, le puits regard est d'une profondeur de 12 m... Il faut également considérer la grande dalle réalisée en impactite de Chassenon, la plaquette déposée au sommet de l'ouverture du puits, le niveau des sources dans la proximité immédiate du site qui sourdent de part et d'autre à la côte NGF 240, le dernier relevé NGF du canal avant son passage en souterrain, qui en fonction de la distance donnerait une pente du canal de moins 4 m/km et donc correspondrait à une élévation du passage du canal sur notre site (NGF 250) à une altitude NGF de 241,88. Tous ces éléments nous permettent toujours de penser qu'une branche de l'aqueduc principal de Chassenon capte les eaux nécessaires à son fonctionnement sur les hauteurs de la commune de Rochechouart. Il conviendrait donc de poursuivre les recherches, pour valider cette hypothèse...

Bernard Fabre

La tradition locale attribue au pont de Lascaux, ainsi qu'à la voie qui lui est associée, une origine médiévale et peut-être même antique. Visuellement, il se dégage de cet édifice, apparemment bien conservé, plusieurs phases de construction. Sa datation, probablement du XIII<sup>e</sup> s., établie à partir de son appareillage, de la forme de ses avant-becs et des sources documentaires, demeure néanmoins fragile. Situé sur la limite avec la commune voisine de Saint-Cyr, le pont de Lascaux (fig. 1) est aujourd'hui protégé au titre des Monuments historiques (inscription par arrêté du 28 juin 2011). Un projet de restauration porté par la commune de Saint-Auvent a motivé de la part du SRA une demande d'étude complète du bâti de cet ouvrage, notamment en raison de sa complexité chronologique et architecturale.

L'intervention du bureau d'études Éveha s'est déroulée du 5 au 23 août 2013. Elle a porté principalement sur la datation du pont, ses différentes phases de réfection et l'analyse de son environnement immédiat (un moulin relié au pont par un mur et une digue qui se termine par une écluse en contact avec le moulin) (fig. 2). Pour cerner cet environnement dans son ensemble, une topographie des lieux a été effectuée au théodolite sur un rayon de 100 mètres autour du pont. Des sondages ont été menés au pied de plusieurs éléments du pont (avant-becs, piles, culée), sur la rive et sur différentes structures.

Une recherche en archives a permis de trouver une mention d'un pont et d'un moulin localisés à cet

endroit en 1266. Le propriétaire du moulin était Raynaud de la Cirbadia. Ces édifices dépendaient alors des seigneurs de Saint-Fief, détenteurs du château de Lascaux situé sur la paroisse de Saint-Cyr. Leur appartenance à la seigneurie de Saint-Auvent n'est mentionnée qu'en 1610. Ils relèvent dorénavant directement des vicomtes de Rochechouart puis d'une famille alliée, les seigneurs de Perry qui deviennent seigneurs de Saint-Auvent. Aujourd'hui, le pont est la propriété de la commune de Saint-Auvent, tandis que le moulin appartient à un particulier.

L'étude du bâti a révélé différentes phases de réfection du pont. Des fondations, vraisemblablement médiévales, se différencient des autres unités de construction par leur appareillage grossier en complète opposition avec le reste des élévations étudiées qui restent très modernes. Une date, gravée dans un cartouche à bords arrondis, a d'ailleurs été découverte sur la clé de l'arc amont de la voûte ST 06 : « 1822, Ce 24 août ». Cette datation précise a permis de caler la principale phase de réfection du pont, le type de construction étant d'origine moderne. Différents badigeons et enduits ont ensuite été appliqués sur les parements, laissant présumer de légères réparations.

La face aval des deux piles du pont est en contact avec deux tertres interprétables, à première vue, comme de possibles arrière-becs laissés à l'abandon (fig. 3). Deux sondages ont montré qu'il s'agit d'éléments du tablier qui s'y sont accumulés. Très arasée, la surface d'origine moderne du tablier a aujourd'hui



Fig. 1 : photogrammétrie éclatée du pont après nettoyage. De haut en bas : face amont, avant-bec ST 07 et ST 08, face aval. Cl. et mise en page : Nicolas Saulière © Éveha

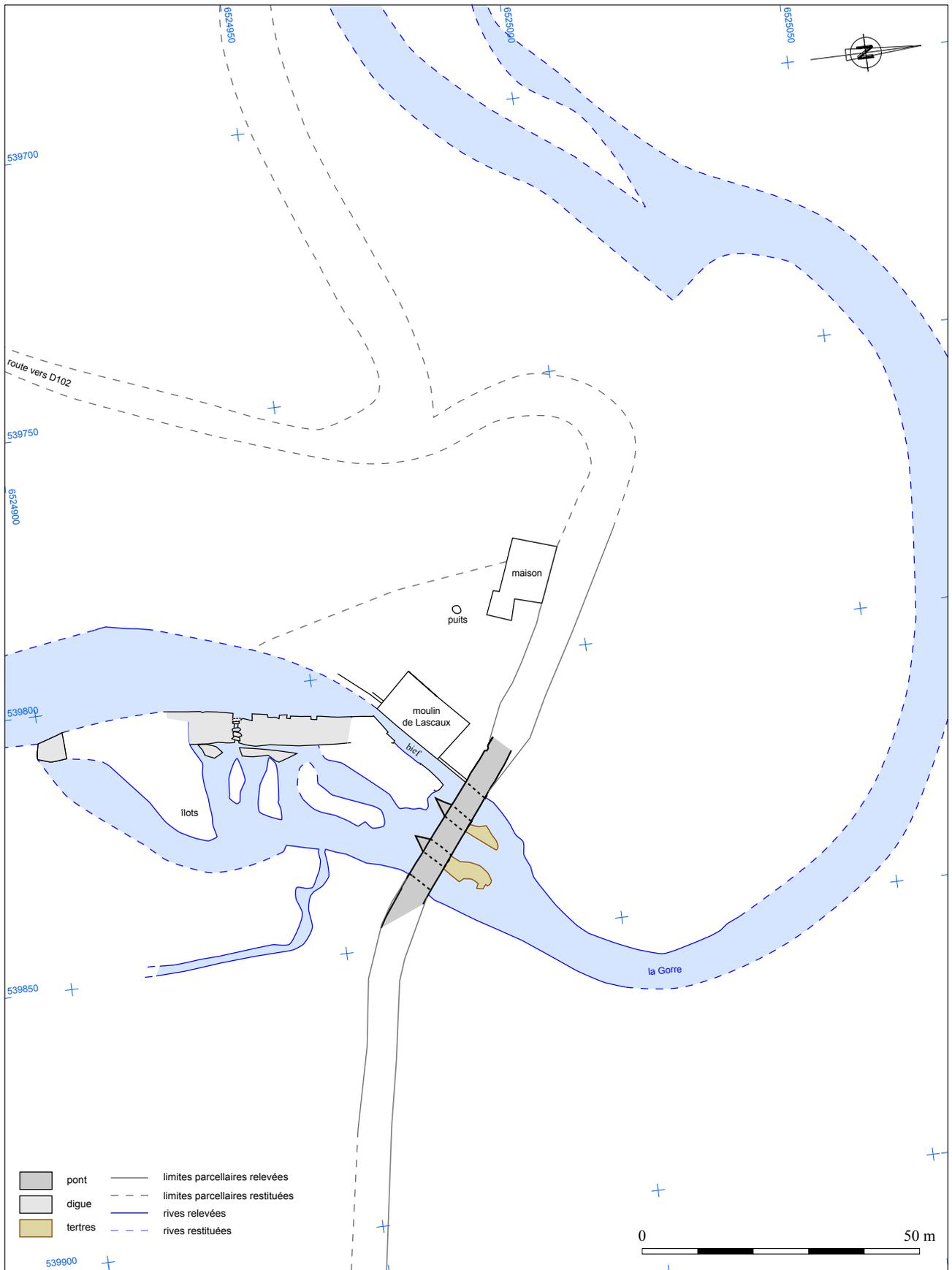


Fig. 2 : plan général du pont et de son environnement au 1/1 000e. Topographie et mise au net : Coraline Luzet © Éveha

disparu. Les blocs de pierre qui la composaient sont tombés et se retrouvent dans le lit de la rivière, pour les plus lourds, ou accumulés à l'arrière des piles par l'action de l'eau, pour les plus légers. La figuration sur des plans du XIX<sup>e</sup> s. d'un troisième avant-bec, de plan triangulaire à angle aigu comme les deux autres encore visibles aujourd'hui, a conduit à rechercher ses éventuels vestiges sur le terrain. Un sondage réalisé à l'aplomb de la culée en rive droite n'a pas révélé d'avant-bec mais d'autres éléments provenant très certainement du tablier.



Fig. 3 : vue de la face aval du pont. Cl. : Isabelle Pignot © Eveha

Au total, quatre sondages ont été ouverts pour rechercher les assises des fondations. Les sondages 2 et 5 ont révélé la présence de tout-venant (sable et petits modules de blocs de granite), tandis que le sondage 3

a montré que les fondations de l'avant-bec ST 07 prenaient place sur un substrat rocheux, observé par ailleurs à différents endroits dans le lit de la rivière. La présence de ce substrat, offrant une base solide de construction, a sans doute été un élément déterminant pour l'implantation du pont à cet endroit.

L'observation de l'appareil du moulin suggère une construction moderne. Le moulin étant relié au pont par un mur très récent qui ne présente pas de chaînage avec l'un ou l'autre des deux édifices, aucune contemporanéité n'a pu être établie. La quasi-totalité des murs de la rive gauche sont recouverts de ciment, ce qui a rendu leur lecture impossible. L'écluse, actuellement en place, est très récente et le bief, situé immédiatement en aval, est, lui-aussi, recouvert de ciment.

La digue est très bien conservée. Elle est visible en amont du moulin sur deux sections de part et d'autre d'un petit îlot. Constituée de pierres, de moyens à forts modules grossièrement équarris, assemblées à « pierres sèches », elle dispose d'un caniveau devant servir de trop-plein. Celui-ci est aménagé dans la paroi et devait probablement être fermé à l'aide d'une bonde. Les parements du caniveau sont constitués de trois assises de blocs de moyen module. Un regard de 0,60 m par 0,70 m est présent. Le sol est constitué de grandes dalles de granite. Certaines pierres portent des traces de taille. Difficilement datable sans mobilier archéologique, cette digue peut néanmoins être rattachée à la période moderne.

Jonathan Letuppe

Moyen Âge

## SAINT-JEAN-LIGOURE

### Château haut de Châlucaet (tranche 2)

La poursuite en 2013 des travaux de mise en valeur du site du château haut de Châlucaet, par le Conseil général de la Haute-Vienne, a concerné le donjon et les vestiges de la chapelle attenante. Ces travaux ont été précédés d'une intervention archéologique comprenant des sondages et une étude des élévations devant être restaurées. Les sondages se sont concentrés aux pieds du donjon et de la chapelle dans la grande cour du château. L'objectif était de repérer plus précisément le passage sous la chapelle et d'identifier les niveaux de seuil de plusieurs portes.

Le piédroit ouest du passage a été repéré au niveau du sommier de la voûte (fig. 1). À l'est l'ensemble apparaît beaucoup plus arasé et seule une petite portion de mur se rattache à cette porte. Toutefois, le niveau de circulation n'ayant pas été atteint, les élévations conservées peuvent s'avérer importantes.

Un autre sondage a permis d'identifier un piédroit à feuillure sur une porte reliant la cour au bâtiment installé contre le donjon à l'ouest. Mais c'est l'étude du bâti qui a fourni le plus d'informations au cours de cette opération. Elle a donc été menée sur l'ensemble des élévations extérieures du donjon, sur les vestiges de la chapelle et sur le mur conservé du bâtiment à l'ouest du donjon.

Pour le donjon, outre les portes, baies et jours déjà connus, 163 aménagements ont été dénombrés. Il s'agit pour nombre d'entre eux de trous de boulin associés à la construction de l'édifice mais certains, au niveau des portes hautes sur les faces ouest et est, se rattachent à la présence d'un hourd (fig. 2). Par ailleurs, sur le côté ouest, de nombreux bûchages indiquent l'ancrage postérieur de la voûte et de la toiture d'un bâtiment accolé. Enfin, sur la face nord (ouverte



Fig. 1 : le piédroit ouest du passage sous la chapelle.  
Cl. Guillaume Demeure, Éveha

aujourd'hui mais correspondant initialement à un intérieur) des niveaux de plancher ont été identifiés.

Il faut noter la découverte, à l'étage du hourd, de plusieurs éléments en bois bien conservés. Leur position montre qu'ils ont été mis en place au moment de la construction. L'un d'eux a pu être prélevé et a fait l'objet d'une datation dendrochronologique. Celle-ci indique, avec les précautions d'usage dues aux risques d'erreur (un seul individu, référentiel peu développé), une date d'abattage postérieure à 1087 et sans doute avant le milieu du XII<sup>e</sup> s. Cela pose question puisque le premier état du donjon est traditionnellement daté



Fig. 2 : le donjon au niveau du hourd, face est. Cl. Guillaume Demeure, Éveha

des deux premiers tiers du XIII<sup>e</sup> s. Peut-être ce bois est-il un remploi d'une construction plus ancienne ?

Sur la chapelle, outre les habituels trous de boulin, les traces d'une couverture pour une circulation extérieure entre le donjon, la chapelle et le grand logis ont été identifiées.

Pour le logis à l'ouest du donjon le principal acquis, en plus des nombreux éléments d'ancrage de voûte déjà mentionnés, est le relevé des vestiges d'une baie mal conservée et jusqu'alors noyée sous la végétation.

Enfin, une étude de mortiers a également été menée sur 25 prélèvements. Les résultats sont en cours d'analyse.

Au final nous disposons à présent d'un relevé archéologique complet de ces élévations, chose qui n'avait pu être réalisée auparavant. Leur étude permettra de mieux connaître cette partie du site.

Guillaume Demeure

## SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE

### Le pont des Piles

*Antiquité*

La prospection subaquatique a porté spécifiquement sur la localisation de blocs de pierre équarris de modules très importants. Ce site semble correspondre à un pont dont les dimensions sont en moyenne d'1 m de long pour 0,70 m de large. Les blocs ont été localisés sur environ 80 m, soit sur la totalité de la largeur de la Vienne. Des encoches ont pu être observées sur certains d'entre eux. La principale mission de la campagne de 2013 a porté sur l'établissement d'un plan général du site.

Une mention de ce site, appelé « pont des Piles », figure dans le rapport de 1963 de M. Dupuy. L'auteur l'attribue à l'époque antique.

#### Bibliographie :

Dupuy M.: Rapport de prospection, Limoges, SRA Limousin, 1963.

Jonathan Letuppe

Cette opération programmée inscrite dans la durée se veut une étude globale, tant dans l'approche méthodologique (archéologie de terrain, archéométrie, archéologie monumentale, archéologie extensive, histoire, géographie...) que dans l'appréhension du site (enclos abbatial, bourg et faubourg, substrat, environnement).

Le programme s'organise autour du thème des pouvoirs. Comment un pouvoir politique a-t-il transformé un idéal religieux ? Comment un pouvoir religieux a-t-il aménagé un territoire ingrat ? Comment se sont exercés les rapports de force à l'intérieur de l'abbaye ?

1. *Une archéologie de l'époque moderne.* On ne dispose d'aucun plan antérieur ou lié à la reconstruction du XVIII<sup>e</sup> s. ; aucun document iconographique ne représente l'abbaye. L'enjeu est donc d'abord d'ordre monumental : à quoi ressemble l'abbaye au moment de sa démolition ? Les reconstructions du XVIII<sup>e</sup> s. ont-elles laissé en élévation des vestiges médiévaux ? Mais l'enjeu est également historique puisqu'il s'agit de déterminer l'importance des travaux de reconstruction à une époque où les finances sont en difficulté et où la communauté est squelettique.

2. *Les adaptations de la fin du Moyen Âge.* Il s'agit de déterminer les travaux de fortification et leur datation, et d'évaluer l'ampleur des reconstructions du XV<sup>e</sup> s.

3. *Le monastère reconstruit « à l'initiative » d'Henri II Plantagenêt et ses occupants.* Quel est l'agencement de l'espace construit et les spécificités de la vie grandmontaine ont-t-elles influencé l'organisation spatiale ? La normalisation bénédictine a-t-elle provoqué une modification de l'espace construit ?

4. *Le site de « L'Angleterre », résidence princière du XII<sup>e</sup> s.* Quelle est l'organisation d'une résidence palatiale au sein d'un ensemble monastique ? Reste-t-il des traces de la première implantation, normalement située à l'emplacement du palais d'Henri II.

5. *Les premiers temps : mythe et réalité d'un ordre religieux spécifique.* Étudier Grandmont, c'est aussi faire une histoire et une archéologie d'un mythe et de son succès. Quel est le substrat historique lors de l'arrivée des premiers frères et le type d'organisation de la première installation ?

6. *La reconstitution du paysage et de son évolution.* Approche régressive avec les plans anciens, l'iconographie et les textes, approche paléobotanique et étude des aménagements hydrauliques.

### Relevé des élévations et étude des murs de terrasse de l'abbaye (fig. 1)

Tous les relevés ont été réalisés manuellement, sauf pour les parties hautes. Les cotes d'altitude et le carroyage ont été établis avec un tachéomètre-laser. La terrasse sud (fig. 2), longue de 130 m pour une hauteur moyenne

de 2,50 m et souvent montée sans mortier, se compose de parties diverses dans leur appareillage et des reprises témoignent de multiples effondrements. Malgré leur aspect imposant, les blocs mal mis en œuvre n'offrent aucune résistance aux poussées latérales. Cette inadaptation du soutènement et la présence de nombreux remplois permettent d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un mur médiéval. Seule la section 11 présente des aménagements appareillés (arc de décharge et chaînages) visibles après un changement d'orientation du mur, qui semble être un indice déterminant pour la compréhension de la genèse de la terrasse.

**La terrasse orientale** (fig. 3) se développe sur 100 m avec une hauteur pouvant dépasser 6 m. Ce mur est parfaitement réglé, probablement très épais ou doublé par un blocage de pierraille pour le drainage. Il comporte une partie droite dont la hauteur exacte est inconnue, puis six séries de deux à trois assises de hauteurs variables (0,66 à 0,90 m). La qualité de la construction indique un travail professionnel. L'homogénéité de l'appareillage de la partie centrale et les bouleversements qui l'entourent font penser que cette partie est la plus ancienne, probablement construite dès la période d'extension de l'espace constructible pour l'implantation de nouveaux bâtiments monastiques.

La mise en place d'un tel ouvrage monumental reflète un art de paraître, des moyens financiers et un souci de mise en défense.

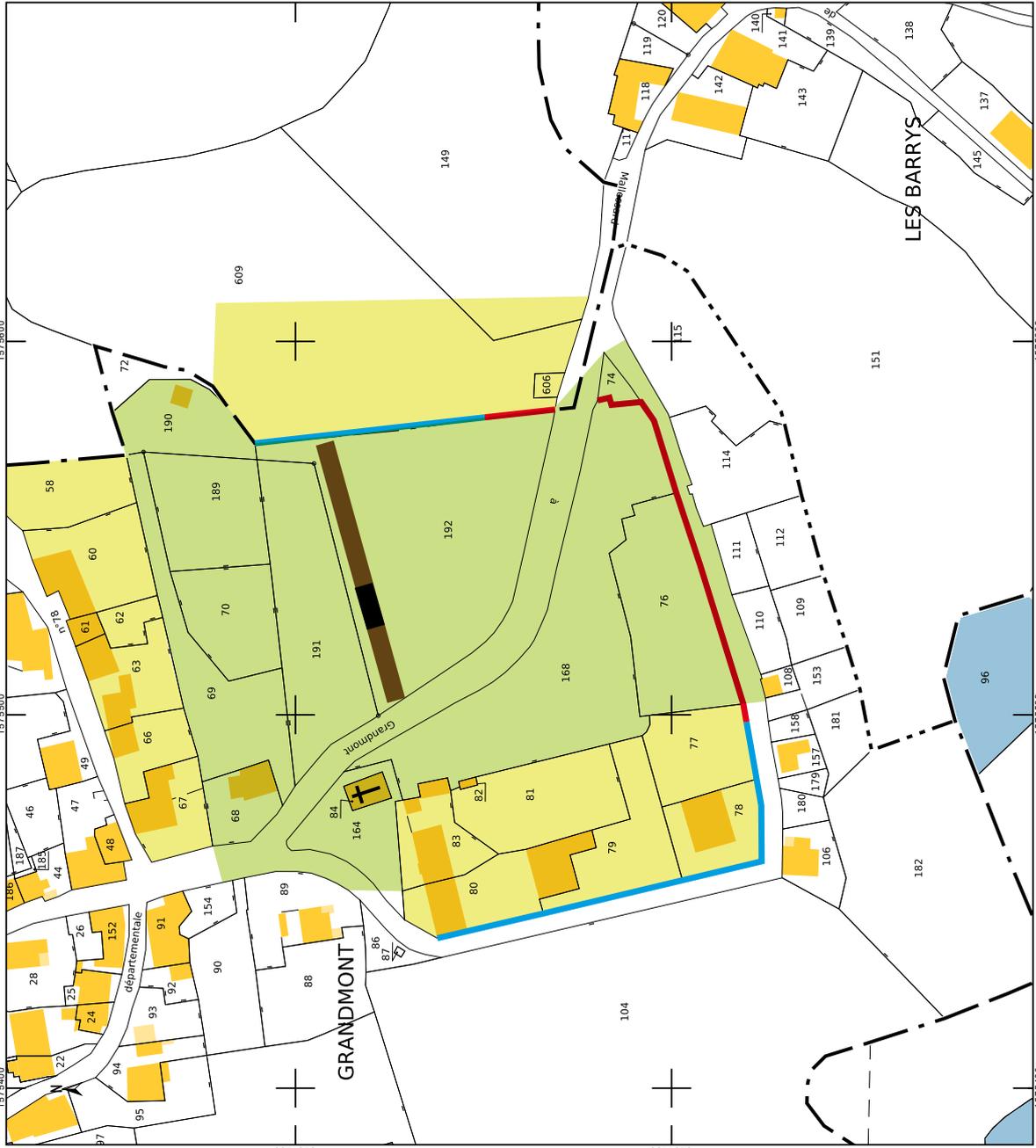
### Relevé topo-archéologique

Le levé a consisté en la délimitation des structures bâties existantes et en une micro-topographie des zones non bâties. Le plan topo-archéologique (fig. 4) montre l'emprise de l'abbaye construite sur une terrasse, visible à l'est et au sud. Une route a entamé le site en son milieu et délimite maintenant deux topographies différentes : au nord, un terrain plat ; au sud, un espace fait de bosses et de creux, qui dénote d'un terrain non nivelé où ressortent les traces de bâtiments.

### Archéologie de terrain

Le sondage (fig. 5) doit sa localisation à une réflexion fondée sur les travaux historiques, la consultation du cadastre de 1813 et les résultats des prospections géophysiques. Il s'agissait de déterminer le potentiel archéologique et d'évaluer l'état de conservation des vestiges. Nous pouvons déjà proposer la succession interprétative suivante :

- démolition de l'abbaye du XVIII<sup>e</sup> s. ;
- occupation de l'abbaye du XVIII<sup>e</sup> s. ;
- construction d'un bâtiment (XVIII<sup>e</sup> s.) indiquée par les fondations appareillées d'un grand mur nord-sud



<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b></p> <p><b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ</b></p> <p>étude archéologique du bâti des élévations effectuées</p> <p>élévation à relever</p> <p>zone concernée par le levé topographique de 2013</p> <p>zone concernée par le levé topographique de 2014</p> <p>sondage archéologique 2013</p> <p>sondage archéologique 2014</p>	
<p>Département : HAUTE VIENNE</p> <p>Commune : SAINT-SYLVESTRE</p>	
<p>Section : AC</p> <p>Feuille : 000 AC 01</p> <p>0 50 m</p> <p>Echelle d'origine : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 07/05/2012 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC46</p>	
<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :</p> <p>LIMOGES</p> <p>Centre des Finances Publiques 30, rue Cruveilhier 87050 87050 LIMOGES Cedex 2</p> <p>tél. 05/55/45/59/07 - fax</p> <p>Réception de 8h30 à 12h et de 13h à 16h</p>	
<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p> <p>©2011 Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État</p>	

Fig. 1 : localisation des interventions effectuées en 2013 et programmées en 2014. DAO Ph. Racinet sur base cadastrale)

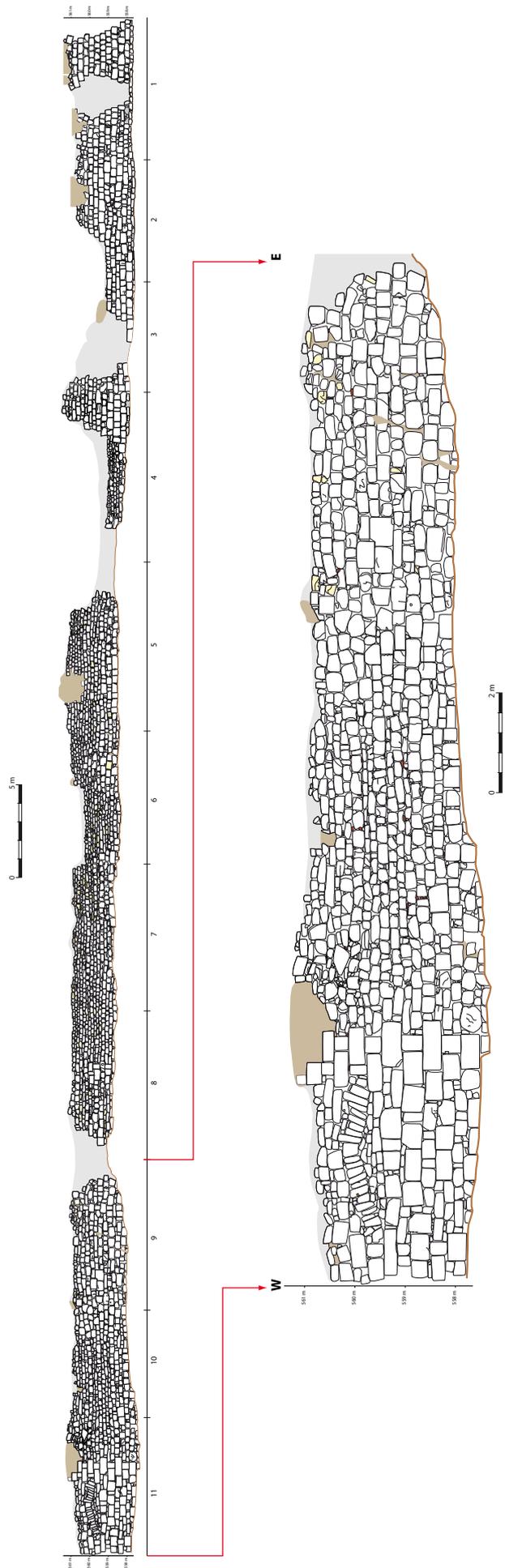


Fig. 2 : relevé complet de la terrasse sud. Dessin P. Wattelainne et son équipe, DAO Ph. Racinet et A. Gnat

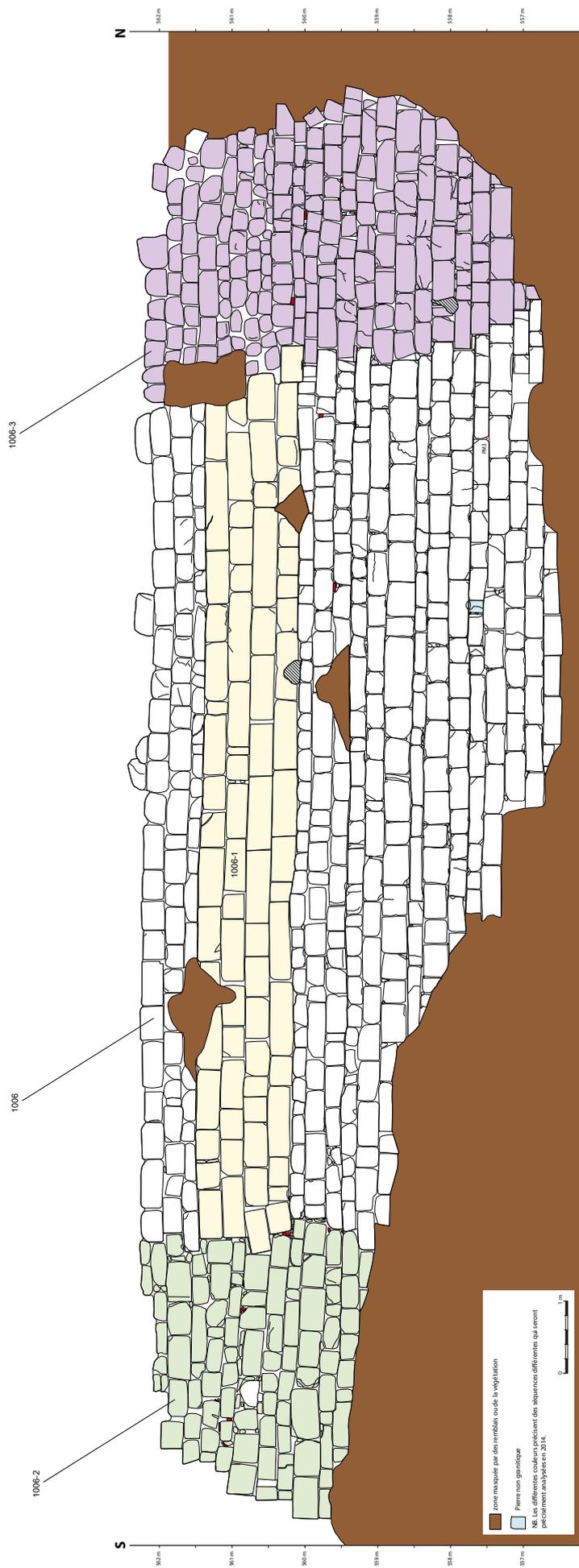


Fig. 3 : relevé de la terrasse orientale. Dessin J. Maquet et son équipe, DAO A. Gnat

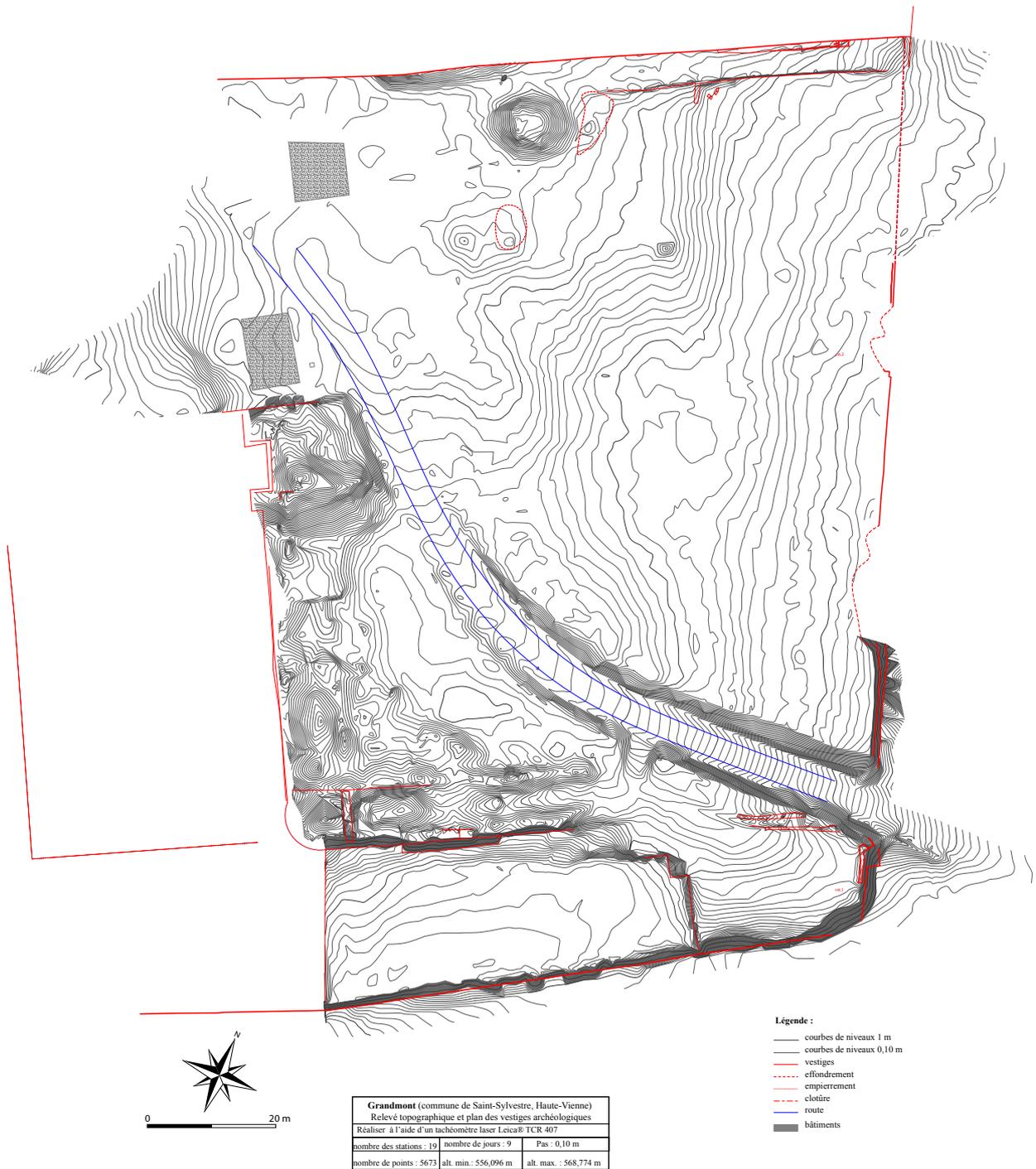


Fig. 4 : plan topo-archéologique. Dessin R. Billamboz, S. Claire et M. Fauvergue, DAO P. Augé

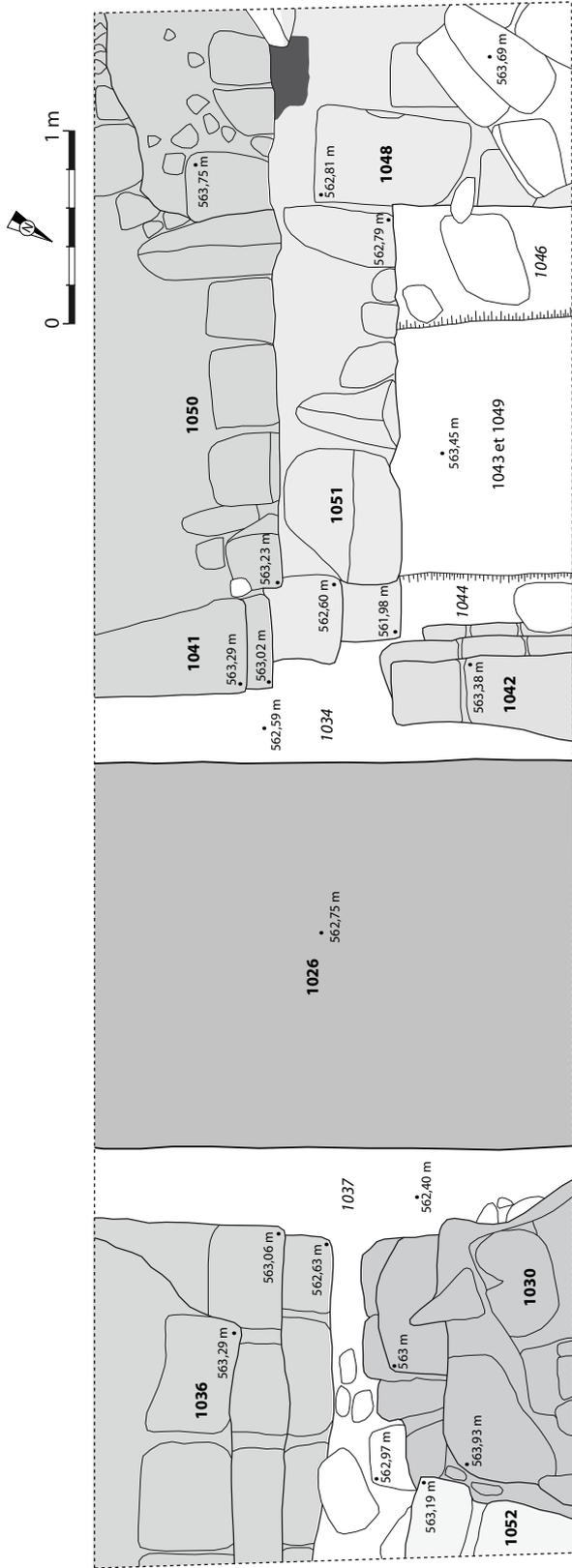


Fig. 5 : plan et vue zénithale du sondage en fin de fouille .Dessin P. Augé, DAO Ph. Racinet, cliché. S. Charrier

(US 1026) et des remblais d'exhaussement reposant sur l'arasement des constructions antérieures ;

- réparation de l'église du XII<sup>e</sup> s., sous la forme d'une fondation maçonnée (US 1030) pouvant correspondre à la base d'un contrefort ;
- église du XII<sup>e</sup> s. matérialisée par un mur est-ouest (US 1036-1041-1050) ;
- première occupation grandmontaine indiquée par des fondations recoupées par le mur précédent (US 1042) ;
- aménagement de la terrasse sous la forme d'un remblai de nivellement vierge (US 1043-1049) ;
- construction antérieure marquée par un angle de bâtiment sous le remblai précédent (US 1048-1051)

La stratigraphie (entre 1,60 et 1,80 m) est largement suffisante pour permettre une chronologie relative de la plupart des grands ensembles mis au jour et la présence de remblais d'exhaussement pour les constructions du XVIII<sup>e</sup> s. laisse présager de la conservation des sols médiévaux.

#### **Inventaire du mobilier lapidaire**

Il s'agit d'inventorier les éléments lapidaires médiévaux et modernes provenant de l'abbaye, en réemploi dans les constructions de Grandmont et des Barrys. 164 pièces ont été photographiées, géolocalisées et intégrées à une base de données.

En ce qui concerne les datations, on doit noter la faible représentation des pièces pouvant être datées (40 %), ce qui n'a rien de surprenant. Si on considère les grandes phases de construction retenues pour l'abbaye, on peut attribuer 45 % des pièces à l'abbaye médiévale, ce qui donne une idée de l'état imparfait de la reconstruction du XVIII<sup>e</sup> s. Cette dernière a livré 44 % des pièces, ce qui est normal. Il convient de souligner aussi la présence de quatre pièces pouvant être datées d'avant le milieu du

XII<sup>e</sup> s., ce qui alimente la réflexion sur la date de reconstruction de l'abbaye médiévale.

#### **Archéologie extensive : l'aménagement du territoire**

La variété des géosystèmes, la richesse des dénominations d'époque moderne, la « fossilisation » des installations humaines par l'abandon de l'agriculture et la richesse des éléments patrimoniaux permettent d'envisager un programme d'archéologie de l'espace replaçant l'abbaye dans son environnement géographique, programme qui se décline à différentes échelles.

L'enclos abbatial, avec ses murs de terrasse et d'enceinte, est associé à un bourg qui s'étend au nord tandis que le faubourg des Barrys se développe au sud-ouest, dans le fond de la vallée et sur le versant opposé. Un premier bilan de l'ancienneté relative de certaines maisons a été dressé par recalage du plan cadastral de 1813 sur le cadastre actuel, par le repérage de certains aménagements en place (éviers, cheminées...) et par la description de quelques caves anciennes. Le territoire de Grandmont, lui, se confond en partie avec une enclave composée de domaines appartenant en propre à l'abbaye. Cette franchise a été fermée de murs dès le XIII<sup>e</sup> s.

Une étude des aménagements hydrauliques a été initiée. Au XVIII<sup>e</sup> s., le nombre des étangs grandmontains est de 18, la plupart dans un rayon inférieur à 10 km de l'abbaye. Sous les chaussées de certains, des moulins ont été édifiés. Neuf étangs, entre les hameaux des Sauvages et de Malessart, ont fait l'objet d'une évaluation archéologique, qui a mis en évidence l'existence d'un véritable réseau.

Philippe Racinet

*Moyen Âge*

## **SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE**

Gâte Bourdelas

L'opération de diagnostic archéologique qui a eu lieu du 8 octobre au 8 novembre 2013 sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche a permis l'identification d'au moins deux sites dont l'un, le plus important, que les premiers résultats scientifiques permettent de dater du Moyen Âge. Le second n'a livré que fort peu de mobilier datant, néanmoins il est probable que son appartenance chronologique se situerait aux alentours de la période charnière âge du Fer - Antiquité. Le diagnostic a également livré plusieurs autres indices épars ne pouvant être

qualifiés comme site à part entière. L'emprise du projet d'aménagement s'étend sur 182 012 m<sup>2</sup> en excluant les zones humides. Les deux parcelles concernées (cadastrées ZL 5 et 16p) forment approximativement un rectangle d'environ 200 m par 1000 m, qui s'étend sur la bordure est de la route départementale 704 reliant Saint-Yrieix-la-Perche à Limoges. Les bâtiments de la ferme contemporaine présents à la jonction de ces deux parcelles constituent le lieu-dit Gâte Bourdelas.

Étant donné le fort potentiel archéologique de la région de Saint-Yrieix, où sont connues notamment de nombreuses mines d'or exploitées durant l'âge du Fer (citons, parmi les plus connues, celle de Laurières, qui n'a cessé son exploitation qu'en 2001), la découverte de vestiges datant de cette période était légitimement attendue, d'autant que des tessons protohistoriques ont été ramassés en prospection pédestre sur l'emprise même du diagnostic.



Fig. 1 : la voie ST2.21. Cl. Marie-Hélène Jamois, Inrap

Pourtant, la découverte la plus importante sur cette parcelle se trouve être un ensemble de structures fossoyées : fosses circulaires, trous de poteaux, creusements linéaires, associés à des bases de bâtiments (deux a minima). L'organisation et la nature de ces vestiges permettent de penser qu'il s'agit d'un habitat. Le tout est bien délimité ; à l'est par un double fossé et à l'ouest par une voie soigneusement pavée de blocs de quartz (fig. 1). Si le mobilier céramique

prélevé permet de dater l'utilisation du Moyen Âge (XII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> s.), il n'est pas exclu que sa construction soit plus ancienne.

Le second ensemble de vestiges est constitué de trois fossés, dont les deux principaux accusent un profil en V et une profondeur de 1,60 m. L'orientation perpendiculaire de ces structures linéaires (respectivement ouest/est et nord/sud) leur permet de cerner le petit plateau naturel sur lequel a d'ailleurs été bâtie la grange contemporaine du lieu-dit. Le secteur serait un emplacement idéal pour une installation humaine ancienne mais la forte érosion active en Limousin n'a permis de conserver qu'une fosse (dont une partie du comblement est calcinée) sur le bord est de ce replat. Les autres structures se trouvent toutes dans la pente ; il s'agit de deux fossés et d'un petit fossé en arc de cercle qui a livré quelques tessons de céramique très érodés, rendant la datation aléatoire. Malgré la faible densité des structures et la quasi-absence de mobilier, il serait intéressant d'approfondir l'étude de cet ensemble, notamment le fossé est, afin de l'inscrire avec plus de certitude dans la chronologie et de déterminer sa fonction.

Le diagnostic a aussi livré des structures fossoyées, peu profondes, d'un diamètre d'environ 1 m et dont le fond est très induré par l'action du feu, qui ne sont associées, ni entre elles, ni à aucun autre indice. Une analyse 14C est faite pour l'une d'entre elles, ce qui permettra, à défaut d'interprétation plus précise, de proposer une date pour au moins l'une de ces structures de combustion.

Marie-Hélène Jamois

## SOLIGNAC

Place G. Dubreuil

Moyen Âge - Moderne

La commune de Solignac est située à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Limoges. Le développement du bourg fut conditionné au cours du Moyen Âge par la prestigieuse abbaye fondée vers 630 par saint Éloi à la suite d'une donation du roi Dagobert. Forte d'un temporel considérable entretenu par un important réseau de familles nobles limousines, le bourg monastique semble avoir connu un essor considérable au cours de cette période. Très tôt, l'ensemble de ces biens annexes au monastère est vraisemblablement protégé au sein d'une enceinte dont la présence est suggérée dans les sources au cours du XII<sup>e</sup> s. Cette mise en défense du site ne peut toutefois pas être matérialisée, même si de très nettes contraintes topographiques persistent

dans le parcellaire actuel.

Le vaste projet de réaménagement d'une place et de ses abords (5 060 m<sup>2</sup>) située au nord de l'abbatiale romane peut permettre de mieux appréhender ce contexte lié tant à la fortification du site qu'à la nature de l'occupation sise au nord du complexe monastique. Cette place consiste aujourd'hui en une vaste esplanade à peu près plane, située en surplomb de l'abbatiale, où des travaux, peu documentés, auraient été effectués vers la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Treize tranchées de diagnostic ont été réalisées sur l'ensemble de la surface du projet. Trois grands ensembles se dégagent à l'issue de l'opération. Le premier a été repéré sur toute la moitié sud de la

place. La plupart des vestiges sont arasés, mais témoignent d'une occupation bâtie concentrée sur une période assez courte (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.). Niveaux de sols et rejets charbonneux comptant une forte concentration de graminées se concentrent sur la partie ouest de cette emprise. Ces vestiges relèvent probablement de bâtiments de stockage (granges, étables, ateliers, etc.). Sur la partie est, l'occupation semble plus dense. Au moins deux phases distinctes ont été observées pour cette même période relativement précoce. Aux fosses et silos suggérant le maintien d'activités agro-pastorales, succèdent quelques vestiges bâtis dont la nature n'a pas pu être précisée. Cet ensemble paraît délimité au nord par un vaste fossé. Si le cadre de l'opération n'a pas permis d'appréhender l'ampleur de cet aménagement à vocation défensive, sa présence semble avoir considérablement marqué la topographie du site. En effet, l'ensemble des vestiges observés au-delà

de cette limite consiste en des apports très denses de remblais, réalisés dans le courant du XIX<sup>e</sup> s. Ces derniers scellent des niveaux d'occupation ponctuellement observés au gré de sondages profonds. Ceux-ci rendent compte de bâtiments établis au contact du substrat pour la période médiévale. Si un dénivelé important semble persister entre le nord et le sud de l'emprise au cours du Moyen Âge, ce remblaiement massif semble toutefois s'accompagner d'un arasement préalable étant donné l'absence de vestiges pour la période Moderne.

Enfin, la partie nord-est de l'emprise, localisée aux abords d'un ruisseau, partiellement canalisé, a bénéficié de travaux récents liés à des enfouissements de réseaux. Ces derniers ont complètement modifié la topographie du site.

Emmanuel Barbier

*Protohistoire - Antiquité*

## VERNEUIL-SUR-VIENNE

### Carrière de Petit Pagnac

Dans le cadre d'un projet d'extension de la carrière de Pagnac, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. L'emprise se situe sur la rive droite de la Vienne, à 290 m d'altitude, sur les parcelles YC26p et 12a et b, d'une superficie totale de 52 402 m<sup>2</sup>. La carte archéologique de la commune témoigne bien de la richesse et de la densité du potentiel archéologique. L'état des connaissances du contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation antique et médiévale. Des explorations archéologiques antérieures attestent en effet une grande densité de vestiges dans les environs, comme ce fut le cas sur le tracé de la D2000 où ont été fouillés un site médiéval à La Redondie, une occupation protohistorique à La Rivaille ainsi qu'un gisement daté du Paléolithique moyen à Périché en 2005.



Fig. 1 ; vue zénithale de la structure de combustion à pierres chauffées. Cl. S. Defaye, Inrap

Soixante-cinq tranchées, représentant 6,5 % de l'emprise, ont permis de localiser plusieurs structures de type différent. Ces dernières sont réparties sur les deux parcelles mais un secteur plus riche se dessine plus au sud de l'emprise du projet. Cette zone présente en effet une série de trous de poteaux non datés, un grand fossé indéterminé, un aménagement hydraulique avec un grand bassin et une canalisation antique, et une « fosse de combustion à pierres chauffées » (fig. 1), que le mobilier céramique, en faible quantité mais dans un très bon état de conservation, permet d'attribuer au Bronze final IIb – IIIa.

Ainsi, deux occupations distinctes ont pu être repérées lors de ce diagnostic sur un même secteur : un ensemble daté du Bronze final IIb – IIIa et une occupation antique ; quelques vestiges n'ont pas pu toutefois être datés en raison de l'absence de mobilier. Précisons que le total des zones de concentration de vestiges représente une superficie approximative de 10 000 m<sup>2</sup> sur la partie sud-ouest de la parcelle YC26a.

Sophie Defaye

---

## LE VIGEN

### Rue de la Tour

Protohistoire - Antiquité

---

La réalisation de cinq lots d'habitations et d'un local commercial dans un secteur propice à une occupation ancienne a motivé la prescription d'une expertise archéologique. L'emprise concerne 16 000 m<sup>2</sup> d'une parcelle assez plane et orientée vers le sud, située sur un plateau granitique. Plusieurs indices archéologiques à proximité sont signalés, concernant les périodes protohistorique et gallo-romaine, dont une voie.

Lors du diagnostic, 21 sondages ont été réalisés en quinconce sur l'ensemble de la surface du projet. Seules quatre structures ont été mises en évidence dans deux sondages. Le sondage 5 a découvert un

fossé orienté nord-est/sud-ouest. Le sondage 17 a permis de mettre en évidence trois fossés parallèles orientés nord/sud. Il s'agit de fossés peu profonds (une quinzaine de centimètres au maximum) dont la datation n'a pas été possible en raison de l'absence de mobilier. Ces structures apparaissaient sous 25 cm de terre végétale, creusées dans l'arène granitique. Ces fossés semblent plus à mettre en relation avec une activité agricole moderne qu'avec une occupation ancienne.

Jonathan Antenni-Teillon

---

## PIERRE-BUFFIÈRE, SAINT-HILAIRE-BONNEVAL

### Prospection thématique

Cette prospection a été conduite dans le cadre d'un master d'université, et avait pour but de retracer le « paysage » de la *villa* antique de Pierre-Buffière, appelée « villa d'Antone ».

Le faible taux de parcelles cultivées n'a pas vraiment permis de mettre en évidence de traces liées à l'exploitation de la *villa*, mais a toutefois montré que de nombreux éléments architecturaux sont en réemplois dans les hameaux des environs de celle-ci, mais aussi

dans le bourg même, tel cet entablement déposé près de l'église.

En fait, la découverte la plus intéressante de cette campagne de prospection est celle d'une cavité souterraine aménagée, localisée sur le plateau occupé par la *villa*, et pouvant constituer l'une des phases de la continuité de l'occupation de cet espace.

Dominique Dussot

---

## COGNAC-LA-FORET, SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE, SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE, SAINT-CYR

### Prospection diachronique

Une campagne de prospection au sol riche en découvertes inédites a été réalisée en 2013 pour ce secteur de quatre communes. Huit sites, dont sept inédits, ont été recensés :

- un site fortifié proche des Guillaumeix (Cognac-la-Forêt) ;
- un tumulus isolé proche de Maurissou (Saint-Cyr) ;
- localisation et confirmation d'un site gallo-romain situé à la sortie du village de Roussis (Cognac-la-Forêt) ;
- également dans le secteur de Roussi, sur une

hauteur, un site à la surface importante présentant des traces d'occupation ancienne mais à la datation impossible a priori (mouvements de terrain divers recouverts de végétation) ;

- sur la commune de Saint-Cyr, proche de Brossas, une zone tumulaire inédite non négligeable où sont pour le moment recensés une trentaine de tumuli ;
- près de la Graulière, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe, à la suite de la vérification sur le terrain d'un toponyme évocateur « le château », découverte d'une plate-forme sous couvert végétal pré-

sentant des traces de bâti ;  
- un pont ou barrage a été recensé en fond de vallée forestière et se connecterait avec d'anciens chemins (proche du hameau des Guillaumeix, Cognac-la-Forêt) ;

- hors secteur mais frontalier (commune de Saint-Victurnien), un site gallo-romain a fourni des tuiles à rebord.

Christophe Rigaud

---

**CHÂTEAU-CHERVIX,  
MAGNAC-BOURG,  
MEUZAC, VICQ-SUR-BREUILH**  
Prospection diachronique

---

Les prospections menées en 2013 s'inscrivent dans la continuité de celles effectuées en 2010 et 2011 dans le cadre d'un mémoire de master en occupation du sol. Elles visaient d'une part à poursuivre le travail d'inventaire des données archéologiques, entamé dans le cadre universitaire, notamment à travers le dépouillement d'un autre travail universitaire renfermant des données inédites : le mémoire de Christine de Neuville, soutenu en 1999, qui portait sur l'occupation du sol à l'époque médiévale sur l'actuel canton de Saint-Germain-les-Belles. La surimposition des données archéologiques issues de son mémoire avec celles en notre connaissance, pour les quatre communes partagées par nos travaux respectifs, a permis la mise au jour de nouvelles entités, en particulier d'anciens moulins à eau, recensés sur chaque commune et présents en nombre considérable à Meuzac et Vicq.

L'autre objectif était d'accentuer les recherches sur un thème en particulier : les anciens itinéraires. Sur la base d'observations relevées en master, nous avons tenté de restituer un tracé de crête entre le Moulin de Bret, Le Sauvignat (communes de Coussac et Meuzac) et Traslage (commune de Vicq-sur-Breuilh) ; on relève un faisceau de jalons archéologiques et indices toponymiques laissant présager une origine préhistorique du tracé, avec une utilisation prolongée pendant la Protohistoire, puis dans une moindre mesure après la conquête romaine, avant une réutilisation plus marquée au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Au total, plus de vingt entités ont été inventoriées.

Jérôme Lachaud